ORIGIN/ACTION

RM/R	REP	AF
1		
ARA	EUR	FE
NEA	CU	INR 5
E	P	IO 5
L 3	FBO	AID
S/S 1a	S/PRS 1	P.M. 1
AGR	COM	FRB
INT	LAB	TAR
TR	XMB	AIR 5
ARMY 3	CIA 30	NAVY 5
OSD 34	USIA 10	NSA 3
		NSC 6

DEPARTMENT OF STATE

AIRGRAM

R 164

Pol 23-9 Libya

1969 SEP 24 AM 8:35

FOR RM USE ONLY

A-265 — UNCLASSIFIED

NO. — HANDLING INDICATOR

TO : Department of State

INFO : TRIPOLI

RECEIVED DEPARTMENT OF STATE SEP 23 8 30 AM 1969 NEAR EASTERN ANALYSIS BRANCH

FROM: Amembassy ALGIERS

DATE: September 12, 1969

SUBJECT: Libyan Ambassador Explains the Revolution

REF:

Libyan Ambassador Ra'dj Ben Dfelil, who has served here since April 10, 1968, held a press conference on September 11 to explain to Algerian and foreign journalists the meaning of the Libyan revolution. Enclosed is an account of the conference as reported in Moudjahid of September 12.

The Ambassador states that the revolution occurred without any bloodshed and that it succeeded because of the careful organization by the revolutionary command and the unanimous support of the population. The aim of the revolution is said to be to permit the Libyan people to take their place in the "concert of peoples" and to eliminate "the negative aspects of the past."

HOFFACKER

att/

Enclosure:
El Moudjahid 9/12 clip

1969 SEP 23 AM 11 28 FLO-PBR

DEPARTMENT OF STATE A/IDC/MR
REVIEWED BY [signature] DATE 2 JUL 1982
RDS☐ or XDS☐ EXT. DATE
TS AUTH. REASON(S)
ENDORSE EXISTING MARKINGS ☐
DECLASSIFIED☐ RELEASABLE☐
RELEASE DENIED☐ FOR DEPT. USE ONLY
PA or FOI EXEMPTIONS☐ In ☐ Out

UNCLASSIFIED

FORM DS-323 4-62

Drafted by: CHARGE:LHoffacker/mw 9/12

Contents and Classification Approved by:

Clearances:

El Moudjahid, September 12, 1969

Algiers A-265
Enclosure

L'ambassadeur de la République arabe de Libye à Alger :

"La politique définie par le Conseil révolutionnaire répond aux vœux des masses populaires libyennes"

« Vous savez très bien, a déclaré M. Faradj en s'adressant aux représentants de la presse nationale et internationale, qu'en début de ce mois, il a été institué un régime républicain qui porte désormais la nouvelle appellation de République Arabe Libyenne.

« L'ambassadeur s'honore de vous informer, a-t-il ajouté, que cette révolution s'est faite sans aucune effusion de sang, elle était d'autant plus mûrie qu'elle a pu atteindre ses objectifs en quelques heures et cela grâce à une minutieuse organisation de la part du commandement révolutionnaire d'une part et du soutien unanime de la population.

« Le but de cette révolution, a précisé M. l'Ambassadeur, était de permettre au peuple libyen de prendre la place qui lui est dévolue dans le concert des peuples et d'éliminer les séquelles négatives du passé face aux différents problèmes sociaux et économiques du pays.

« Le gouvernement libyen suivra une politique objective et constructive loin de toute improvisation et basée sur l'intérêt général du pays.

« La politique définie par le Conseil de la Révolution répond aux vœux des masses populaires dans l'édification d'un régime démocratique et populaire qui mènera le pays vers un développement économique, social et culturel. »

Après s'être étendu sur le soutien sans limite qu'apportera la Libye à la cause palestinienne, M. Faradj a déclaré en citant les déclarations du nouveau chef du gouvernement libyen que la coopération entre les pays arabes n'aura aucune limite quant aux problèmes intéressant la nation arabe.

M. Faradj évoqua ensuite les entretiens du président Houari Boumediène lors de son passage à Benghazi et conclut en remerciant tous les gouvernements qui se sont empressés de reconnaître la République libyenne.

Son Excellence l'ambassadeur de Libye à Alger, durant sa conférence de presse.